

HST 2371 Le XXe siècle : le siècle américain
Régine Perron, Professeure invitée en histoire des relations internationales

Le mardi de 8h30 à 11h30, salle B-3295
Département d'histoire, Université de Montréal, Hiver 2020
Bureau : Lionel-Groulx, C-6120
Disponibilité : lundi 14h00-16h00 ou sur rendez-vous.
Email : regine.perron at umontreal.ca

Plan du cours :

I-L'Europe et les Etats-Unis de 1914 à 1945 entre défiance et engagement : d'une puissance à une autre

Séance n°1 : 7 janvier 2020

Avant 1914 : le Nouveau Monde et le Vieux Continent : « les forces profondes » de J.B. Duroselle et P. Renouvin. Les relations transatlantiques entre défiance (divergence) et engagement (convergence). La notion de puissance.

Séance n°2 : 14 janvier

1914-1918 : de la défiance à l'engagement des Etats-Unis à l'égard de l'Europe. La fin « du concert des nations » et une nouvelle notion de l'intérêt international.

Séance n°3 : 21 janvier

1919-1920 : l'immédiat après-guerre de 1919 à 1921 : de l'engagement à la défiance des Etats-Unis à l'égard de l'Europe. La « paix par le droit » et la SDN. Les dettes interalliées.

Séance n°4 : 28 janvier

1921 à 1929 : la prospérité économique et l'instabilité politique : le temps de la défiance des Etats-Unis et de l'Europe. Le travail de la SDN.

Séance n°5 : 4 février

1929-1939 : la crise de 1929 et ses conséquences : le temps de la défiance. Une nouvelle vision de l'ordre mondial de Cordell Hull, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

Séance n°6 : 11 février

1939-1941 : de la défiance à l'engagement définitif des Etats-Unis. Réfléchir à un nouvel ordre mondial après-guerre : le multilatéralisme.

Séance n°7 : 18 février : EXAMEN intra (écrit) AU 198 CEPsum 2050 ED. MONTPETIT (deux questions au choix qui porteront sur les séances n°1-6, et les lectures qui s'y rapportent).

II-Le nouvel ordre international de 1945 à nos jours : la puissance américaine et le multilatéralisme

Séance n°8 : 25 février ATTENTION : LE COURS AURA LIEU EXCEPTIONNELLEMENT AU 198 CEPsum 2050 ED. MONTPETIT

Introduction : De la mondialisation au multilatéralisme : une approche méthodologique. Distinguer les contours et modéliser le multilatéralisme. Le système international conçu par le pôle dominant, les Etats-Unis.

Séance n°9 : 10 mars

1-La réalisation du multilatéralisme de 1945 à 1971 et les Etats-Unis comme pôle dominant:
« pour un et pour tous » : la phase keynésienne
Au niveau universel : la paix et la sécurité pour la paix des armes. Le bien-être pour la paix sociale.

Séance n°10 : 17 mars

La réalisation du multilatéralisme de 1945 à 1971 et les Etats-Unis comme pôle dominant:
« pour un et pour tous » : la phase keynésienne
Au niveau universel : la prospérité, la libéralisation des échanges, la stabilisation du système monétaire international ou la paix économique.

Séance n°11 : 24 mars

La réalisation du multilatéralisme de 1945 à 1971 et les Etats-Unis comme pôle dominant:
« pour un et pour tous » : la phase keynésienne
Le tournant de la Guerre froide en 1947 : vers le régionalisme en Europe de l'Ouest. Une réorganisation du multilatéralisme par les Etats-Unis à l'aube des années 1960.

Séance n°12 : 31 mars

La réalisation du multilatéralisme de 1945 à 1971 et les Etats-Unis comme pôle dominant:
« pour un et pour tous » : la phase keynésienne
Le malaise du Tiers-Monde : entre universalisme et régionalisme. Une réorganisation du multilatéralisme par les Etats-Unis à l'aube des années 1960-II.

Séance n°13 : 7 avril

2-Le multilatéralisme de 1971 à nos jours et les Etats-Unis comme pôle dominant: « pour un et pour tous » : la phase néolibérale
Un nouvel aménagement du multilatéralisme. Au niveau des institutions internationales (ONU, OMC, FMI, DUDH...) et régionales (Europe et Sud)

Séance n°14 : 14 avril

3-Le Siècle multilatéral américain :
Un système international et/ou un Empire américain ? Le multilatéralisme et Donald Trump en 2020 : quel avenir ?

Le mardi 21 avril : EXAMEN écrit au B-0215 Pav. 3200 J.-Brillant (deux questions au choix qui portent sur les séances n°8-14, et les lectures qui s'y rapportent).

Quelques indications bibliographiques (d'autres ouvrages seront conseillés pendant les cours) :

Manuel obligatoire : Perron Régine, *Histoire du multilatéralisme. L'utopie du siècle américain de 1918 à nos jours*, Paris, Coll. "Roland Mousnier", Presses de l'université Paris-Sorbonne (2014), 2de édition 2017.

-Bon aperçu sur la situation européenne: Georges-Henri Soutou, *Histoire de l'Europe depuis 1815*, Paris, PUF, 2015.

-Pour la deuxième partie du cours après 1945 : Devin Guillaume et Smouts Marie-Claude, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, Coll. U, 2011.

-Présentation chronologique et précise des faits historiques : Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1919 à nos jours*, 2 volumes, dernière édition.

-Pour un aperçu de la politique étrangère des Etats-Unis : Melandri Pierre et Ricard Serge, *Les États-Unis entre uni- et multilatéralisme de Woodrow Wilson à George W. Bush*, Paris, L'Harmattan, 2008.

-Pour la deuxième partie du cours, mais assez pointu : Perron Régine, *Histoire du multilatéralisme II. L'organisation du bloc occidental dans la compétition économique (1958-1963)*, Paris, Coll. "Roland Mousnier", Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018.

Evaluations et notation

-Examen écrit du 18 février : 35%

-Travail de session de 8 pages à remettre le 31 mars : 30%

(les sujets seront donnés le 25 février, ainsi que les conseils méthodologiques et une bibliographie indicative).

-Examen écrit du 21 avril : 35%

Le travail de session est l'équivalent d'une dissertation faisant appel à l'effort d'analyse et à l'esprit de synthèse. Il porte sur un sujet énoncé dans le titre, formule une problématique (question de recherche) ou une hypothèse relativement au sujet et y répond par l'utilisation d'un matériau empirique pertinent.

Le texte doit être raisonné, structuré et cohérent afin de mettre en lumière l'argumentation et mener à la conclusion. De nature analytique, et non descriptive, il ne saurait se contenter à narrer des événements, fussent-ils intéressants.

À une démarche de réflexion procédant avec méthode correspond une rédaction agencée où les idées principales s'articulent logiquement et s'accompagnent d'idées secondaires, d'exemples, de citations, de données, etc., selon le besoin.

Le texte est divisé en sections portant chacune un titre. Elles en constituent la charpente et rendent visible la démarche globale. Il va de soi qu'un plan de rédaction est indispensable pour éviter de s'égarer.

Un travail de session implique des étapes qui débutent longtemps avant la remise. Il est fortement conseillé de me consulter à chacune d'elle : choix du sujet, lectures, problématique, plan (via Email, sur place, ou sur rendez-vous).

Le travail de session est le résultat d'une recherche bibliographique effectuée selon les normes reconnues dans la discipline. Il est basé sur la lecture de monographies, de chapitres d'ouvrages spécialisés et/ou d'articles de périodiques savants. Les manuels et les notes de cours ne constituent pas des sources pour un travail de session.

Consultez les bibliographies des ouvrages afin de localiser les monographies, chapitres de livres et articles de périodiques savants nécessaires à votre travail. Le manuel fournit des pistes de lecture. Ne comprenez dans la bibliographie de votre travail que les publications que vous avez effectivement utilisées.

Pour la présentation, une fiche de conseils vous sera communiquée.

Le travail est exclusif au HST 2373 et ne doit pas avoir été présenté dans un autre cours.